Ce traitement des archives l'a interpellé sur plusieurs sujets :

- Les comptes-rendus annuels ne semblent plus être systématiques mais au bon vouloir des Présidents; alors qu'il est important pour le siège de savoir ce qui se passe en province.

Actuellement, un chargé de mission est chargé d'exploiter les C.R. d'Assemblées Générales : ATTENTION ces comptes-rendus sont plats, succints et répétitifs : Présentation des autorités présentes, dépôt de gerbe et la conclusion toujours la même : Excellent repas dans une bonne ambiance Il faut impérativement la lère page règlementaire du formulaire actuel avec la composition du comité et ensuite donner plus de précisions : bilan approuvé ou pas, donner plus de précision sur ce qui se passe, ect...

Mr MAURY milite auprès du conseil d'administration pour qu'une remise en forme du formulaire, ainsi que d'autres paramètres soient pris en compte et améliorent cette source d'informations.

Il nous invite à demander à nos Président de section d'envoyer, dans les meilleurs délais, dès l'AG terminée, leur CRA au siège, .

- Les abandons de traitement : Il gère environ 1200 dossiers par an soit 5.500 € et 83.000€ cumulés. Cette somme est gérée par le Trésorier général qui l'affecte à l'entraide. Un abandon de traitement peut être fait à tout moment, il suffit de demander un dossier à Mr MAURY et de lui retourner rempli et signé.

Par une démonstration par l'absurde, il tient à nous assurer des bonnes vies et moeurs de nos administrateurs qui sont bien au fait de nos contraintes et subissent comme nous tous les changements

- Ils n'habitent pas à Paris,
- Sur 15, 14 sont soit secrétaire, ou trésorier d'UD ou de section, soit Président de section ou d'UD,
- Ils déjeunent modestement et dorment si possible dans le studio du siège,
- Les déplacements à Paris sont réduits au strict minimum et liés uniquement à une obligation de travail : Ce qui a pour inconvénient que les administrateurs se voient rarement et que le personnel travaille seul.
- Les administrateurs répondent à tous encore faut il les saisir
- Il faut éviter de téléphoner au siège car il y a de forte chance d'avoir une assistante qui ne peut que répondre à son niveau et n'a pas tous les éléments. Perte de temps pour tout le monde et inutile d'être vindicatif!

Il faut donc respecter la chaîne hierarchique : SIEGE – UD - SECTIONS.

- Rôle du Président d'UD:
 - Rassembleur, anime son département
 - Parle au nom de tous,
 - Fait remonter les infos,
 - Interpelle directement l'administrateur chargé d'une mission

Un administrateur chargé de zone a été décidé par le Président général pour l'aider dans sa tâche quotidienne. Ce n'est pas un échelon supplémentaire mais un "facilitateur", il n'a d'autorité sur personne, et aucun moyen. Donc tout est à inventer, à mettre au point.